



DDTM des BOUCHES-DU-RHONE

<p>FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA2000</p> <p>A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AUX DOSSIERS ADMINISTRATIFS</p>	
--	--

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 ? Le formulaire doit permettre, par une analyse succincte du projet, d'une part, et des enjeux de conservation d'autre part, de démontrer que toute incidence du projet sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 est exclue. **Si tel n'est pas le cas et qu'un doute subsiste sur d'éventuelles incidences, une évaluation plus poussée doit être conduite.**

Ce formulaire est à remplir par le **demandeur**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p.7 : » ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence. Destiné à faciliter les obligations des personnes physiques menant de petits projets, il relève de l'exception et n'exonère pas d'un contact préalable avec la structure animatrice du site Natura 2000 lorsque le projet est situé dans un site natura 2000 ou à proximité immédiate. Au cas par cas, l'administration qui instruit le projet peut être amenée à demander les compléments d'information nécessaires.

Dans quels cas utiliser ce formulaire ?

Il est destiné surtout aux **personnes physiques** menant des **projets de faible ampleur** et il distingue deux cas :

Cas 1 (p. 2 et 3) :

L'emprise du projet est située entièrement à l'extérieur des sites Natura 2000,

Cas 2 (p. 5 et suivantes) :

L'emprise du projet est située tout ou partie dans un site Natura 2000 (dans ce cas prendre contact préalablement avec la structure animatrice du site natura 2000 concerné pour connaître les enjeux présents sur le secteur du projet et les environs)

Le demandeur doit s'efforcer de fournir au mieux de ses connaissances les renseignements requis pour que l'étude d'incidence soit validée par le service instructeur ou administration chargée d'autoriser le projet. Il convient de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu. S'il ne peut être fait appel à un expert naturaliste professionnel, il est recommandé de se faire aider, si possible et en cas de besoin, par le tissu associatif local en matière de protection de l'environnement.

Coordonnées du demandeur :

Nom : **KAUFMAN & BROAD MEDITERRANEE**.....

Adresse : **35 Boulevard Jacques Saadé Quai du Lazaret -13002 MARSEILLE**

Téléphone : **04 96 17 23 83**..... Fax :/.....

Email : **ljaniak@ketb.com**.....

1^{er} cas : projet localisé entièrement hors site Natura 2000

a. Nature et description du projet

Le projet porté par Kaufman & Broad est un projet immobilier consistant à créer un ensemble mixte de 5 bâtiments sur un parking enterré. Cet ensemble est desservi par les chemins des Bourrely et chemin des Baumillons à Marseille 15^{ème}.

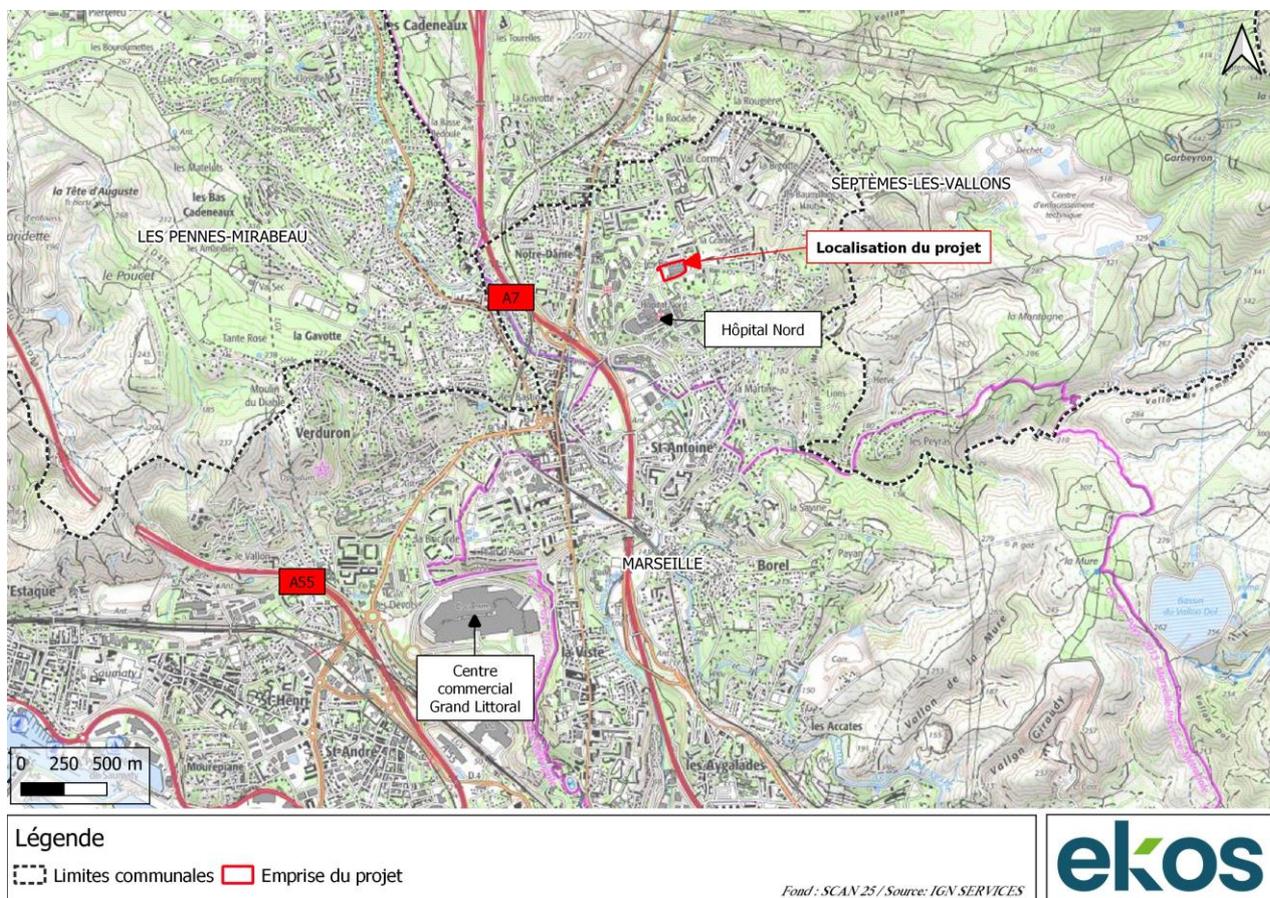


Figure 1: Localisation du site

Seront donc créés :

- **122 logements collectifs** répartis dans :
 - o un bâtiment de Logements Locatifs Social (LLS) composé de 54 logements pour une SDP de 3 653 m² ;
 - o deux bâtiments de Logements Locatifs Intermédiaires (LLI) composés respectivement de 36 et 32 logements pour une SDP de 2 343 m² et 2 107 m² ;
- **165 chambres réparties** dans :
 - o une résidence pour personnes âgées à vocation sociale composée de 69 chambres pour une SDP de 4 107 m² ;
 - o une Résidence Hôtelière à Vocation Sociale (RHVS) à destination notamment du personnel soignant et patients composée de 110 chambres pour une SDP de 4 168 m² ;
- **un commerce alimentaire** pour une SDP de 625 m² et **un commerce de bouche** (type boulangerie) pour une SDP de 350 m² ;
- **un local associatif** pour une SDP de 280 m² ;
- **plusieurs locaux d'activités** voués à recevoir des pôles santé pour une SDP de 760 m² ;
- **une crèche** (SDP de 465 m²).
- Il comprendra également **257 places de stationnement**, dont 216 en sous-sol.

La surface de plancher s'élève à **18 858 m²**. La zone de projet est actuellement occupée par un entrepôt qui sera détruit pour les besoins du projet.

Ci-après est présenté le plan de masse du projet.

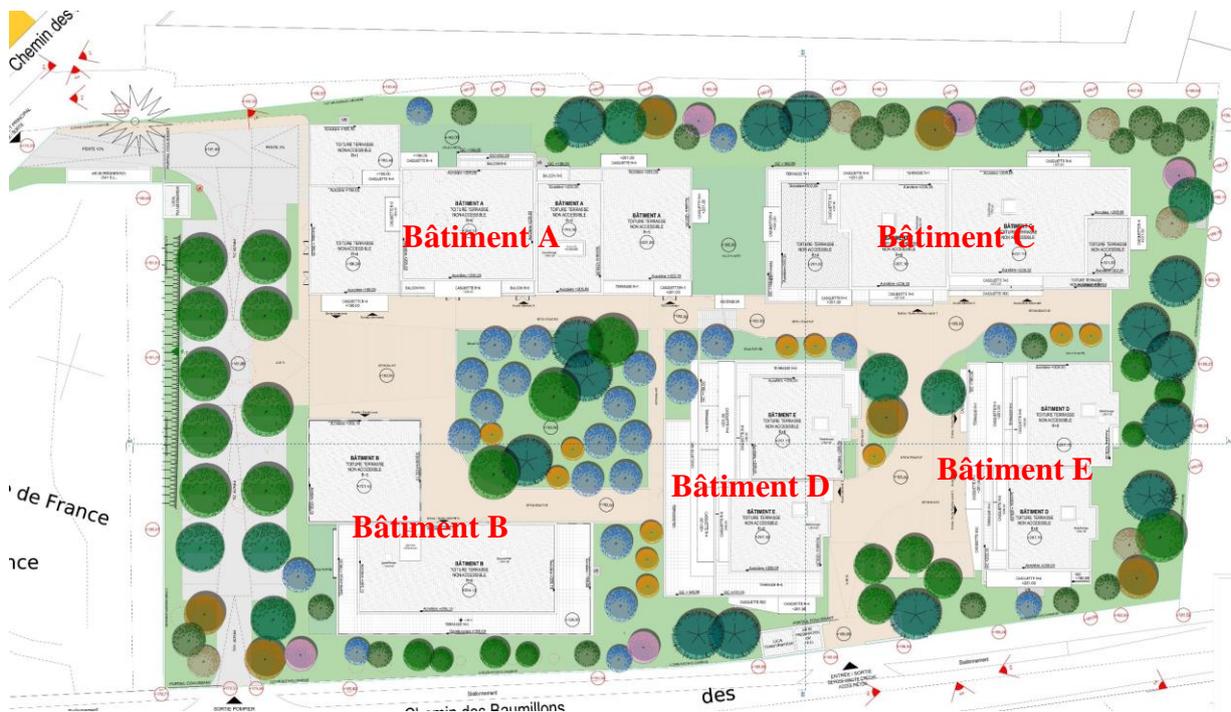


Figure 2: Plan de masse du projet (Source : Kaufman & Broad)

- b. Le projet comporte-t-il des **éclairages nocturnes** ? Si oui préciser la localisation, la technologie d'éclairage utilisée, l'orientation des faisceaux, le caractère permanent ou non de l'éclairage

Oui. Le projet comporte des éclairages nocturnes sur les voies extérieures. A ce stade, la technologie qui sera utilisée n'a pas encore été définie. Toutefois, le Maître d'Ouvrage privilégiera un éclairage orienté vers le bas.

Les éclairages seront permanents de nuit.

Notons que la zone de projet est située dans un tissu urbain où les voiries sont équipées d'éclairage.

- c. Y a-t-il sur la zone du projet des fossés, canaux, roubines, cours d'eau ou tout autre milieu aquatique (y.c. temporaire) ou humide ? Si oui, les faire apparaître sur le plan fourni et préciser la nature de la végétation associée, le cas échéant et préciser si le projet modifie ces milieux d'une quelconque façon

Aucun cours d'eau, fossé, canaux, roubines ou autre milieu aquatique n'est présent au droit de la zone de projet.

- d. **Essences concernées si des arbres sont supprimés** (préciser pour chaque espèce le nombre d'arbre concernés ou la surface concernée, ainsi que les plus gros diamètres relevés)

Le site est minéralisé sur sa plus grande partie, la végétation y est concentrée aux limites et à quelques plantations arbustives près de l'entrée.

Le projet nécessite l'abattage de 41 arbres. Ceux-ci sont localisés dans la carte en page suivante.

Les essences à supprimer sont :

- 14 Cyprès bleu
- 13 Cyprès de Provence
- 2 Cyprès de Layland
- 1 Accacia
- 8 Robiniers fastigié
- 1 Robinier
- 1 Mûrier
- 1 Olivier de Bohême

Les plus gros diamètres relevés sont de 40 cm.



Figure 3: Identification des arbres conservés et supprimés (Source : Kaufman&Broad)

e. Localisation et cartographie

Joindre obligatoirement un plan du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.), avec fonds de plan IGN au 1/25 000 . Les arbres supprimés et conservés doivent y être repérés.

Le projet est situé :

Nom de la commune : **Marseille, (15^{ème} arrondissement) /Département des Bouches-du-Rhône**

Lieu-dit et adresse : **81 Chemin des Bourrely, 13 015 MARSEILLE**

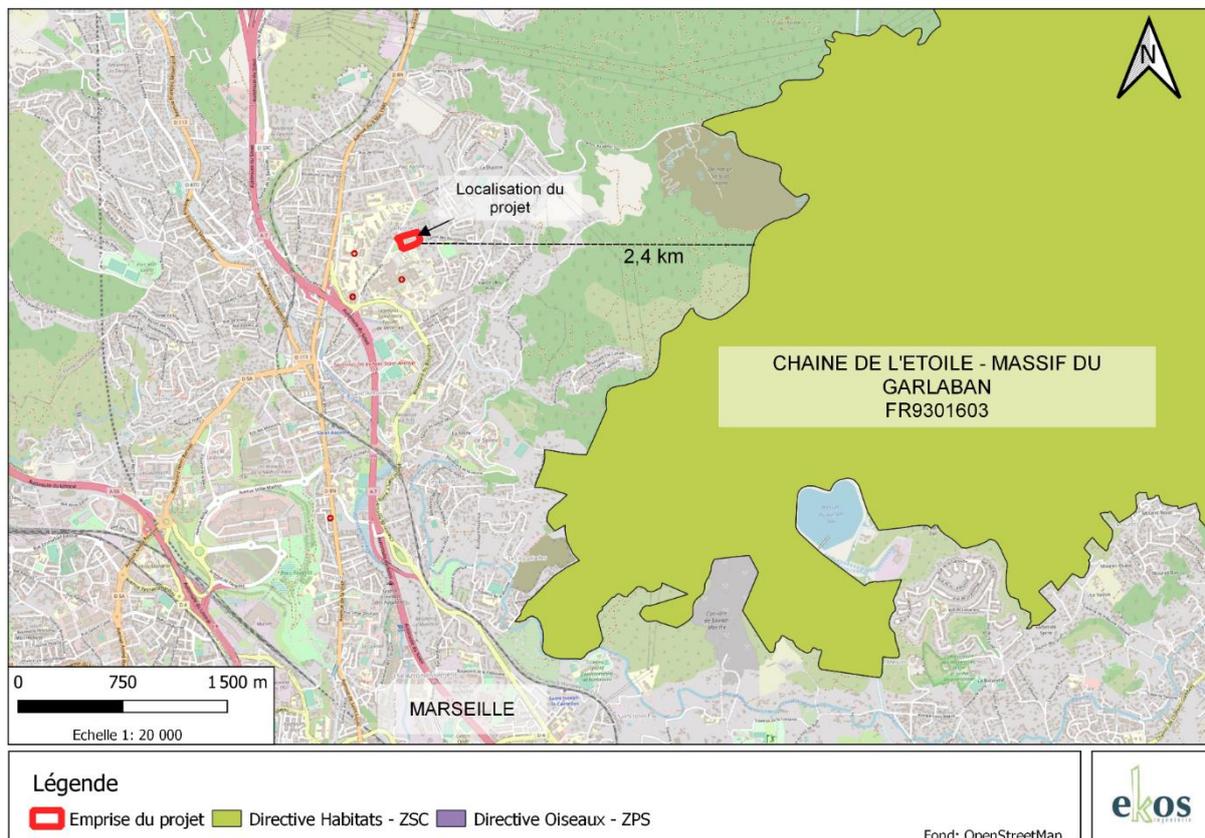
Sites Natura 2000 les plus proches, dont les objectifs de conservation sont susceptibles d'être impactés :

A quelle distance ?

A 2,4 km à l'Est du site **Chaîne de l'Etoile – Massif du Garlaban** (FR9301603)

A 6,5 km à l'Ouest du site **Côte bleue – chaîne de l'Estaque** (FR9301601)

...



b. Etendue du projet

Surface : 12 426 m² (assiette foncière)

Linéaire : Non concerné.

c. Période envisagée pour les travaux

Le démarrage des travaux est prévu premier semestre 2025, avec une durée de travaux envisagée de 36 mois.

d. Questions posées

En fonction des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 voisins, les principales questions posées sont les suivantes :

NB: Le Formulaire Standard de Données (FSD) du site Natura 2000 le plus proche (FR9301603 - Chaîne de l'Etoile- massif du Garlaban) est annexé au présent formulaire.

Chauve-souris ou oiseaux

- le projet occasionne-t-il une coupure ou une discontinuité dans une trame boisée, une ripisylve ? porte-t-il atteinte à des haies ou alignements d'arbres ?

Le projet n'entraîne pas de coupure ou de discontinuité dans une trame boisée ou une ripisylve. Le projet est situé en tissu urbain continu.

Le projet porte atteinte 41 unités, dont deux alignements d'arbres (cf. Figure 3), composés essentiellement de cyprès et de robiniers.

Notons que le projet permettra la plantation de 117 arbres sur l'ensemble du site.

- y a-t-il suppression de vieux arbres ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

Non. Le projet n'entraînera aucune suppression de vieux arbres ou arbres à cavité. Le pin d'Alep situé en entrée de site sera conservé.

- l'emprise du projet est-elle en partie en bordure de milieux aquatiques ?

Non. Le projet est éloigné de tout milieu aquatique/zones humides et cours d'eau.

- des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus) ?

Non. Aucun gîte à chauve-souris n'est susceptible d'être présent sur site.

- quelles espèces d'oiseaux utilisent ou fréquentent le site ?

Lors de l'investigation de terrain (réalisée le 15/12/2023), les espèces qui ont été relevées sont les suivantes :

- | | |
|---|--|
| - Roitelet huppé - <i>Regulus regulus</i> | - Goéland leucopnée - <i>Larus michahellis</i> |
| - Rougegorge familier - <i>Erithacus rubecula</i> | - Pinson des arbres - <i>Fringilla coelebs</i> |
| | - Pie bavarde - <i>Pica pica</i> |

La plupart des espèces ont été relevées en limite Ouest du site, circulant entre les arbres et buissons présents dans l'espace vert public et la bordure Sud-Ouest du site (buissons présents).

Les goélands ont quant à eux été contactés en survol du site uniquement.

Aucune espèce ayant fait justifié la désignation du site Natura 2000 Chaîne de l'Etoile - massif du Garlaban (FR9301603) n'a été relevée.

- y a-t-il des espèces d'oiseaux qui s'y reproduisent ?

La haie interspécifique présente en bordure Sud-Ouest est susceptible d'être favorable à la reproduction des passereaux.

Toutefois, aucune espèce n'ayant justifié la désignation du site Natura 2000 le plus proche n'est susceptible de se reproduire sur le site.

Insectes (à proximité immédiate des sites natura 2000)

- y a-t-il suppression de vieux arbres, arbres morts ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

Non. Le projet n'entraînera aucune suppression de vieux arbres ou arbres à cavité. Le pin d'Alep situé en entrée de site sera conservé.

e. Conclusion

Le projet envisagé

est susceptible

n'est pas susceptible

d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 voisins pour la (les) raison(s) suivantes :

- Le site est situé à 2,4 km à l'Ouest du site Natura 2000 le plus proche (FR9301603 - Chaîne de l'Etoile- massif du Garlaban), dont il est séparé par un tissu urbain continu.
- Aucune espèce ou habitat n'ayant justifié la désignation de ce même site Natura 2000 n'a été relevé au droit du site.

**Reconnaissance de terrain
effectuée le :15/12/2023**

Fait à Aix en Provence

Par : Axelle THIERY

Signature



Coordonnées du demandeur :

Nom :
.....
Adresse :
.....
Téléphone : Fax :
Email :

2ème cas : projet tout ou partie dans un site Natura 2000

*Si le site Natura 2000 bénéficie d'un document d'objectifs (DOCOB) approuvé, on trouvera dans celui ci la plupart des renseignements relatifs à la présence d'espèces ou d'habitats dont la protection est visée par Natura 2000.
Les DOCOB sont consultables en mairie ou sur le site internet de la DREAL PACA.*

0 Contact préalable avec la structure animatrice du site Natura 2000, chargée de la mise en œuvre du DOCOB

Avez-vous contacté l'animateur (recommandé) ?

Avez-vous consulté le DOCOB du site Natura 2000 ?.....

L'animateur a-t-il porté à votre connaissance des enjeux particuliers
de conservation sur le secteur du projet ou alentour ? (préciser ci-dessous)
NB : la structure animatrice a seulement un rôle d'information et n'est chargée
ni de contribuer à l'élaboration du dossier d'incidence ni de donner un avis
sur celui-ci

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

1 Description du projet

a. Nature et description du projet (remplir également l'annexe jointe
« description de votre projet »)

.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....

b. Le projet comporte-t-il des **éclairages nocturnes** ? Si oui préciser la localisation, la technologie d'éclairage utilisée, l'orientation des faisceaux, le caractère permanent ou non de l'éclairage

.....
.....
.....
.....
.....

c.

d. Y a-t-il sur la zone du projet des fossés, canaux, roubines, cours d'eau ou tout autre milieu aquatique (y.c. temporaire) ou humide ? Si oui, les faire apparaître sur le plan fourni et préciser la nature de la végétation associée, le cas échéant et préciser si le projet modifie ces milieux d'une quelconque façon

.....
.....
.....
.....
.....

e.

f. **Essences concernées si des arbres sont supprimés** (préciser pour chaque espèce le nombre d'arbre concernés ou la surface concernée, ainsi que les plus gros diamètres relevés)

.....
.....
.....
.....
.....

g. Localisation et cartographie

Joindre obligatoirement un plan du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.), avec fonds de plan IGN au 1/25 000 . Les arbres supprimés et conservés doivent y être repérés.

Le projet est situé :

Nom de la commune : Département des Bouches-du-Rhône

Lieu-dit et adresse :

Site Natura 2000 dont les objectifs de conservation sont susceptibles d'être impactés :

- A l'intérieur du site (nom du site) : (FR93-----)
- A (m ou km) du site (nom du site) : (FR93-----)
- A (m ou km) du site (nom du site) : (FR93-----)
- ...

ƒ. Etendue du projet

Surface :

Linéaire :

g. Période envisagée pour les travaux

.....
.....

h. Questions posées

En fonction des espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 voisins, les principales questions posées sont les suivantes :

Chauve-souris ou oiseaux

- le projet occasionne-t-il une coupure ou une discontinuité dans une trame boisée, une ripisylve ? porte-t-il atteinte à des haies ou alignements d'arbres ?

.....
.....
.....

- y a-t-il suppression de vieux arbres ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

.....

- l'emprise du projet est elle en partie en bordure de milieux aquatiques ?

.....

- des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus) ?

.....

- quelles espèces d'oiseaux utilisent ou fréquentent le site ?

.....

- y a-t-il des espèces d'oiseaux qui s'y reproduisent ?

.....

Insectes (à proximité immédiate des sites natura 2000)

- y a-t-il suppression de vieux arbres, arbres morts ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)

.....

2 Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues.

La zone d'influence est généralement plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations, bruit
- Comblement de vallons (influence sur l'aval ou la périphérie du projet)
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation du projet
- Autres incidences

3 Etat des lieux de la zone d'influence

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

*Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une **cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.***

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est recommandé de fournir quelques photos du site. Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 :

Photo 2 :

Photo 3 :

Photo 4 :

Photo 5 :

TABLEAU HABITATS NATURELS :

(parmi les habitats présents, listés ci-dessous, distinguer les habitats naturels ayant justifié la désignation du site Natura 2000, faisant seuls l'objet de la présente évaluation, liste consultable dans le DOCOB ou à défaut sur

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/departements/DEPFR824.html>)

Remplissez en fonction de vos connaissances et des indications contenues dans le DOCOB

TYPE D'HABITATS NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :		
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :		
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :		
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE du ou des sites natura 2000 concernés :

(lister ici uniquement les espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 concernés, liste consultable dans le DOCOB ou à défaut sur

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/departements/DEPFR824.html>)

Remplissez en fonction de vos connaissances ou des indications contenues dans le DOCOB

Pour les espèces végétales et animales (hors oiseaux), une présélection de l'ensemble des espèces ayant justifié les sites des Bouches-du-Rhône a été faite ci-dessous. Celle-ci n'a pas été faite pour les oiseaux. Dans tous les cas, se reporter à la liste des espèces ayant justifié les sites natura 2000.

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Présent ou potentiel ?	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation, avérée ou potentielle, de la zone d'étude par l'espèce...)	Nature et niveau de l'incidence
Amphibiens et Reptiles	Triton crêté			
	Cistude d'Europe			
	Phyllodactyle d'Europe			
Invertébrés	Cordulie à corps fin			
	Agrion de mercure			
	Damier de la succise			
	Laineuse du prunellier			
	Ecaille chiné			
	Lucane cerf-volant			
	Pique-prune			
	Rosalie des Alpes			
	Grand capricorne			

	Ecrevisse à pattes blanches			
Mammifères	Castor d'Europe			
	Grand Rhinolophe			
	Petit Rhinolophe			
	Rhinolophe Euryale			
	Grand Murin			
	Petit Murin			
	Murin de Bechstein			
	Murin de Capaccini			
	Murin à oreilles échancrées			
	Minioptère de Schreibers			
	Barbastelle			
Poissons	Lamproie marine			
	Lamproie fluviatile			
	Apron			
	Chabot			
	Barbeau méridional			
	Bouvière			
	Blageon			
	Toxostome			

	Alose feinte			
Plantes	Sabline de Provence			
Oiseaux (<u>lister uniquement ici les espèces ayant justifié la désignation des ZPS concernées</u>)				

Le cas échéant, autres espèces remarquables animales ou végétales (à titre d'information)				

4 Incidences du projet

Reprendre sommairement ici les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et dans quelles proportion) :

.....

.....

.....

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de celui-ci.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 concernés ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint au dossier administratif du projet et remis au service instructeur.

Préciser les raisons pour lesquelles le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites natura 2000 concernés :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint au dossier administratif du projet et remis au service instructeur.

**Reconnaissance de terrain
effectuée le :.....**

Fait à

Par :

signature

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » :

Sur le site internet de la DREAL :

http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=167

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Les-outils->

- Information cartographique CARTELIE :

http://cartelie.application.i2/cartelie/voir.do?carte=Natura2000&service=DDTM_13

(voir [notice](#) en page suivante)

- Dans les *fiches de sites région PACA* :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>)

- Dans le *DOCOB* (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB

- Dans le *Formulaire Standard de Données du site* :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Auprès de l'*animateur* du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Participer>

- Auprès de la *Direction Départementale des Territoires et de la Mer* :

<http://www.ddtm13.org/>

(voir l'onglet « Géolocalisation » pour contacter le service territorial concerné)

Cartélie Natura 2000 dans les Bouches-du-Rhône

[ICI >> lien inTERnet
http://cartelie.application.developpement-
durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Natura2000&service=DDT
M_13](http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Natura2000&service=DDT_M_13)



Notice

>> Pour une **première utilisation** regarder directement le texte « recherche », **surligné en jaune ci-dessous**

MENUS SITUES A GAUCHE DE LA FENETRE (peuvent être déployés par simple clic)	Légende
	Thèmes
	Recherche
	Préférences

>> **Légende**

fait référence aux sites désignés au titre de la directive Habitat ou Oiseaux

>> **Thèmes**

ne devrait pas servir ici, la carte ayant déjà été optimisée pour l'utilisateur

>> **Recherche**

- soit **par commune**,
- soit **par site** (Directive Oiseaux ou Habitats) : une fenêtre apparaît, il faut ensuite **cliquer sur les jumelles**



>> **Préférences**

- permet de **choisir une échelle** dans la liste ou de saisir une échelle au choix
(NB : les fonds de plan de l'IGN ne s'affichent plus en-dessous de 1/ 10014)
- permet **l'enregistrement d'une vue dans une liste** en bas à gauche, pour éventuellement y revenir plus tard, en la sélectionnant



NAVIGATION SUR LA CARTE

- >> 1 : **déplacer la vue** dans n'importe quelle direction
- >> 2 : **zoomer** soit par un simple clic sur un point, qui sera le centre de la nouvelle vue, soit par un clic long dessinant un rectangle, pour définir la nouvelle vue,
- >> 3 : « **zoom arrière** » par un simple clic sur la loupe
- >> 4 : **revenir à la vue globale** du département
- >> 5 et 6 : **revenir sur la vue précédente** et vice versa

>> 7 : **mesurer une distance** entre 2 points ou d'un parcours : plusieurs points successifs peuvent être placés par simple clic (la distance cumulée apparaît en bas à droite) ; un double clic final valide le parcours total

>> 8 : **mesurer une surface** (même fonctionnement que 7)

>> 9 : **cliquer sur l'outil puis sur un point de la carte pour obtenir les informations d'appartenance à un ou plusieurs sites**

Fiches descriptives des sites

Un clic sur le **N° du site** permet d'accéder à la fiche correspondante sur le site web national

<http://www.natura2000.fr>

DIRECTIVE HABITATS

N° du site Nom du site

FR9101405 LE PETIT RHONE

FR9101406 PETITE CAMARGUE

FR9301589 LA DURANCE

FR9301590 LE RHONE AVAL

FR9301592 CAMARGUE

FR9301594 LES ALPILLES

FR9301595 CRAU CENTRALE - CRAU SECHE

FR9301596 MARAIS DE LA VALLEE DES BAUX ET MARAIS D'ARLES

FR9301597 MARAIS ET ZONES HUMIDES LIEES A L'ETANG DE BERRE

FR9301601 COTE BLEUE - CHAINE DE L'ESTAQUE

FR9301602 CALANQUES ET ILES MARSEILLAISES - CAP CANAILLE ET MASSIF DU GRAND CAUNET

FR9301603 CHAINE DE L'ETOILE- MASSIF DU GARLABAN

FR9301605 MONTAGNE SAINTE VICTOIRE - FORET DE PEYROLLES - MONTAGNE DES UBACS - MONTAGNE D'ARTIGUES

FR9301606 MASSIF DE LA SAINTE BAUME

FR9301998 BAIE DE LA CIOTAT

FR9301999 COTE BLEUE MARINE

DIRECTIVE OISEAUX

N° du site Nom du site

FR9112013 PETITE CAMARGUE LAGUNO-MARINE

- FR9310019** CAMARGUE
- FR9310064** CRAU
- FR9310067** MONTAGNE SAINTE VICTOIRE
- FR9310069** GARRIGUES DE LANÇON ET CHAÎNES ALENTOUR
- FR9312001** MARAIS ENTRE CRAU ET GRAND RHÔNE
- FR9312003** LA DURANCE
- FR9312005** SALINES DE L'ETANG DE BERRE
- FR9312007** ILES MARSEILLAISES - CASSIDAIGNE
- FR9312009** PLATEAU DE L'ARBOIS
- FR9312013** LES ALPILLES
- FR9312015** ETANGS ENTRE ISTRES ET FOS
- FR9312017** FALAISES DE NIOLON
- FR9312018** FALAISES DE VAUFRÈGES

COMPLEMENTS POSSIBLES A LA DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE VOTRE PROJET (2 pages)

Caractéristiques du projet	OUI / NON	Commentaires (nombre, dimensions...)	Mesure éventuelle de réduction/suppression d'incidences
BRUIT, FREQUENTATION HUMAINE			
chantier lourd => implique une réflexion sur le calendrier, afin d'éviter les périodes sensibles			
chantier léger			
bruit, engins motorisés			
fréquentation humaine conséquente			
REJETS			
rejets solides, macro-déchets			
rejets liquides (effluents)			
rejets gazeux, fumées, poussières			
EAUX			
modification des eaux de surface (drainage, turbidité, curage...)			
modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)			
SOLS			
terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage, enrochement...)			
forte artificialisation des sols (béton, goudron...)			
aires de stockage, parkings, bâtiments			
modification chimique des sols (épandage boues, engrais ...)			

Caractéristiques du projet	OUI / NON	Commentaires (nombre, dimensions...)	Mesure éventuelle de réduction/suppression d'incidences
VEGETATION			
piétinement voire destruction de la végétation			
changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)			
brûlage			
DIVERS			
éclairage nocturne			
barrières, grillages => risque si peu perméables à la circulation des espèces			
obstruction de macro-cavités (grotte) ou de micro-cavités (trous dans vieux muret...)			
mats, pylônes, câbles aériens, pâles			
ouvrage hydraulique (micro-barrage, grand fossé, chenal...)			
ouvrage linéaire => risque si rupture de continuités écologiques (haies, zones humides...)			
voiries lourdes (routes, chemins carrossables)			
voiries légères (sentiers non carrossables)			